



Chers amis,

Voici le compte-rendu de notre Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue le dimanche 1^{er} avril 2012 à notre siège de Montfort l'Amaury.

Etaient présents :

M. Mme BEUF Brigitte & Jean-Claude, Mme CALIBET Karine, Mme DESOUDIN Yvette, M. Mme DURAND Marguerite & Alain, M. Mme FORIEN Françoise & Bernard, M. GILANT Jean-Marc, Mme LORETTI Nicole, M. Mme MERLE Marie-Eve & Henri, M. Mme PELRAS Catherine & Olivier, M. Mme RESNIER Anne-Laure & Alain, Mme ROTTIER Claire, Mme ROUSSEAU Catherine, M. Mme TORDEUX Claude & Jean-Yves, M. Mme VERRIEN Françoise & Dominique.

Etaient représentés :

Mme BOSSUAT Marie-Claude, Mme BRETON Odile, Mme GIRE Nicole, M. GIROUDON Jean-Louis, Mme JAMETON Anne-Marie, M. Mme LE MOAL Marie-Françoise & Jean-Claude, M. SIMOND Jean-Pol, Mme TURPEAU Françoise, Mme VERRIEN Colette.

1. RAPPORT FINANCIER :

• **Présentation et commentaires du compte financier 2011 :**

Recettes : 21 921,22 € - Dépenses : 21 335,00 € soit un excédent de : 586,22 €.
En 2011, les dépenses pour le volet puits s'élèvent à : 16 350,00 €.

Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1. BUDGET PREVISIONNEL (présenté en équilibre à concurrence de 21 940,00 €) :

A. Dépenses :

Compte tenu du fait que la famine qui nous préoccupe aujourd'hui, notamment parce qu'elle menace les villages avec lesquels nous collaborons, a déjà fait l'objet d'un versement d'urgence (1000 € en janvier : achat de grains avec création d'un comité de gestion et de répartition) et suscite encore certaines interventions qui sont le plus souvent extérieures à nous-mêmes (notamment CARITAS), il est décidé à l'unanimité d'affecter au volet puits de la paroisse de Pel-Maoudé une somme de 7.500 €. Cette somme sera répartie de la façon suivante : 1000 € pour l'achat au moment le plus opportun de matériaux qui serviront à la prochaine saison de creusement , (c'est-à-dire entre novembre prochain et avril 2013), et 6.000 € pour la restauration d'un ouvrage ou à défaut la mise en chantier d'une nouvelle réalisation dans le village de Yandiaga, autant que possible dès à présent, et 500 € pour finaliser Manibouro.

(Attention, infos hors compte-rendu, ce qui, compte tenu des événements politiques qui affectent en ce moment le pays, n'est devenu effectif sur place pour des questions de sécurité de virement qu'aux

Unanimement aussi, l'Assemblée décide de faire parvenir d'ici sa prochaine session, une somme de 1.000 € à chacun des 2 dispensaires avec lesquels nous collaborons, qui sont respectivement situés à Pel-Maoudé et à Bandiagara. Cette somme sera versée en 2 fois (versement de janvier déjà effectif), de façon que nos destinataires reçoivent simultanément 500 € à chaque virement. Rappelons que cet apport a pour but de permettre aux personnes les plus démunies de se soigner autant que possible dans les mêmes conditions que tous, et qu'il s'effectuera en totalité sous condition que nos destinataires nous en fournissent les justificatifs d'emploi (*Déjà reçu pour Bandiagara janvier 2012.*)

Enfin, le principe du remboursement des frais téléphoniques internationaux liés aux activités de notre association, (frais qu'acquittaient jusqu'alors par accord tacite les membres qui recouraient eux-mêmes à ce type de communication), est adopté unanimement.

B. Recettes :

En sachant que nous bénéficions toujours d'un don annuel anonyme de 10.000 € pour soutenir notre activité, qui malgré tout est encore bien loin de répondre à tous les besoins bien que les volets principaux de dépenses aient doublés, l'Assemblée adopte à l'unanimité les dispositions suivantes :

1. la convention triennale au terme de laquelle le Conseil Général des Yvelines nous a destiné en 2009 un montant de subventions équivalant au financement total d'un puits de 35 mètres, arrivant désormais à son terme en 2013, il est décidé de reformuler une demande d'une nouvelle convention de même nature, qui porterait cette fois, non seulement comme précédemment sur la réalisation de puits, mais encore si possible sur celles de latrines.
2. Pour faire suite à des propositions reçues dans ce domaine de l'aide au financement, l'étude auprès de différents organismes, dont l'agence française de Développement, des conditions dans lesquelles ils pourraient nous délivrer de tels soutiens est finalement décidée.
3. Décidées aussi sont la confection et la vente au bénéfice de notre association, d'un jus de pommes biologique issu de fruits mis à notre disposition par des amis de Touraine.
4. Dans le cadre de notre opération brioches et toujours dans le but de satisfaire au mieux les besoins qui nous sont soumis, compte tenu du fait que les prix pratiqués par notre fournisseur augmentent, nous choisissons, tout en cherchant éventuellement de meilleures conditions tarifaires auprès d'autres fournisseurs, qui ne pénaliseraient pas pour autant nos relations avec notre revendeur actuel (*recherche pour l'instant infructueuse*), de porter désormais le prix de vente de nos brioches à 2 € les 3, soit 70 centimes à l'unité.
5. L'opération micro-dons, particulièrement bénéfique pour sa part à notre association, sera reconduite pour la troisième année consécutive en octobre prochain, au magasin Carrefour Market de Villiers Saint-Frédéric Le Pontel, dans le cadre d'un partenariat désormais bien établi avec ce magasin, mais aussi le conseil Général des Yvelines et l'association Micro-dons elle-même.
6. Le principe des 2 brocantes annuelles auxquelles nous participons par ailleurs depuis quelque temps, respectivement sur les communes de Saint-Hilarion et Sonchamp est également reconduit. Chacun peut donc quand il le souhaite, sous réserve toutefois de la disponibilité de notre Présidente, déposer à notre siège, 14 rue du Palais à Montfort L'Amaury, (téléphone : 01 34 86 01 22), les objets dont il souhaite ainsi faire bénéficier l'association.

(Hors compte-rendu : le vide grenier de Saint Hilarion aura lieu le 20 mai 2012)

7. Si d'autre part les objets artisanaux provenant du Mali se vendent bien, ce qui justifie aussi la poursuite de cette activité, nous n'en sommes pas moins à la recherche précisément de nouveaux points de vente dans ce domaine.

2. BILAN D'ACTIVITES – RAPPORT MORAL :

Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1. Nous nous promettons simplement, sans opposition ni abstention, d'apporter au film de notre voyage de 2009 sur place, les quelques améliorations dont il a besoin pour être pleinement opérationnel au plus tard le 13 octobre prochain, date des Assises Départementales de La Coopération Décentralisée où il sera le bienvenu.
2. L'assemblée a par ailleurs entendu le compte rendu de la semaine organisée par la bibliothèque d'Epernon en partenariat avec notre association, qui avait pour thème « l'Afrique, terre de rencontre ». Si l'exposition vente d'objets artisanaux du Mali que nous y avons présenté entre autres, nous a été très bénéfique, il faut y ajouter la vente à notre profit de livrets de cuisine africaine dont les éléments ont été collectés, mis en pages et imprimés par l'unité locale de la F C P E, ainsi que de plats cuisinés à consommer sur place dont la confection a également été coordonnée par cette unité. Grâce à tout cela, ainsi qu'à un certain nombre de dons, nous avons recetté 1.226.55 €, mais au moins aussi considérable a été d'une manière générale, l'intensité de cette manifestation dont l'apogée s'est situé le samedi 31 mars, veille donc de notre assemblée. Ceux d'entre nous qui ont pu s'y rendre, ne sont pas prêts d'oublier les danses, les contes, les livres, toute la culture en un mot, mais aussi toute l'humanité qui a été partagée spontanément et chaleureusement avec les différentes personnes présentes, visiteurs, organisateurs ou exposants.
3. Faut-il regarder cela comme un avant-goût des Assises Départementales de La Coopération Décentralisée dont le Conseil Général des Yvelines prévoit cette année la quatrième édition au collège Catherine de Vivonne de Rambouillet, pour le samedi 13 Octobre prochain, si cela est difficile à dire, il n'en reste pas moins que les différentes associations qui y sont conviées ayant été invitées à faire des propositions d'animation de différents ateliers, Mali médicaments a tenu pour sa part à saisir cette opportunité pour remettre au jour un sujet qui lui tient à cœur. C'est ainsi que l'assemblée a adopté à l'unanimité la proposition de mettre en place et d'animer une rencontre portant sur les médicaments non utilisés et les dispositions législatives françaises qui conduisent aujourd'hui les particuliers à ramener de tels produits en pharmacie quand ils n'en ont plus l'usage pour eux-mêmes, afin qu'ils soient incinérés. Sachant que dans beaucoup de pays, des gens décèdent parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter au prix fort ces médicaments que nous traitons chez nous comme des déchets, de tels produits qui sont souvent à forte valeur technologique ajoutée ne pourraient-ils pas avoir un meilleur avenir lorsqu'ils ne sont pas périmés ?

Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés des orientations définies.

3. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU :

Pour des raisons liées à son changement de domicile, Madame Karine Calibet étant démissionnaire à la fois dans le bureau de son poste de trésorière adjointe, et du Conseil d'Administration, l'assemblée générale, conformément aux dispositions statutaires qui lui donnent la possibilité chaque année de renouveler partiellement le dit Conseil, élit à l'unanimité pour la remplacer au sein de cette structure, madame Yvette Desoudin. Le Conseil d'administration se trouvant ainsi restauré dans une configuration de 11 membres qui lui est habituelle, cependant que nos statuts prévoient (article 8) qu'il peut en accueillir jusqu'à 12, cette même assemblée élit également à la place restée ainsi vacante jusqu'alors, Monsieur Jean-Claude Beuf, sans aucune opposition ni abstention.

Ce conseil ainsi recomposé décide unanimement de déléguer à Madame Yvette Desoudin la fonction de trésorière adjointe, et à Monsieur Jean-Claude Beuf, celle de secrétaire adjoint.

Il résulte de l'ensemble de ces décisions que le bureau et le conseil d'administration de notre association

Bureau : *Présidente* : Mme ROTTIER Claire, *Vice président pour l'Afrique* : Dr TRAORÉ Baboua, *Vice président pour la France* : M. VERRIEN Dominique, *Trésorier* : M. GILANT Jean Marc, *Trésorière adjointe* : Mme DESOUDIN Yvette, *Secrétaire* : Mme ROUSSEAUX Catherine, *Secrétaire adjoint* : M. Beuf Jean-Claude.

Conseil d'administration : Les personnes nommées ci-dessus et : M. FORIEN Bernard, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme TORDEUX Claude.

Le Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES :

Notre trésorier, M. Jean-Marc Gilant, a pu nous représenter lors d'une réunion organisée par le Conseil Général des Yvelines à l'intention de toutes les associations humanitaires qui reçoivent de lui une subvention. Il ressort de cette réunion que toutes ces associations sont désormais invitées à faire une communication publique annuelle autour de ce soutien, ce qui ne soulève pas pour nous de difficulté particulière, habitués que nous sommes à ce type de manifestation.

Un très grand merci à notre web master, M. Olivier Barescut qui a réalisé d'importants travaux de mise à jour de notre site internet. Dans une période où nous nous préparons à solliciter de nouveaux soutiens financiers, et en sachant aussi que nous espérons reprendre une question importante lors des Assises Départementales de La Coopération Décentralisée, ces travaux sont plus que jamais importants car notre site risque d'être visité davantage que d'habitude, et notre crédibilité par rapport aux demandes et question que nous souhaitons formuler passe par sa bonne tenue.

Faut-il ajouter à cela que les événements qui se déroulent actuellement au Mali peuvent amener même accidentellement sur nos pages des personnes dont la première impression qu'ils auront de Mali Médicaments sera alors nécessairement liée à ce qu'ils auront reçu de ce site ?

A propos de ces événements, n'hésitez pas à consulter vos mails, nous faisons tout notre possible pour vous faire parvenir de l'information lorsque nous pouvons la recouper notamment avec ce que nous disent nos différents interlocuteurs sur place, lesquels d'après ce que nous savons, sont tous en ce moment encore en vie. Si quelques lueurs d'espoir semblent se dessiner, il reste néanmoins encore assez imprudent aujourd'hui de pronostiquer quoique ce soit pour l'avenir.

Fait à Rambouillet le 14/05/2012, le secrétaire de séance